

Systemes Agro-Forestiers à base de cacao

Comment optimiser l'existant, comment susciter leur développement



Systemes Agro-Forestiers à base de cacao

Comment optimiser l'existant, comment susciter leur développement

1. Des prix avant les risques !

=> Développement d'un modèle de PSE (primes bio et agroforestières)

2. De l'accompagnement technique

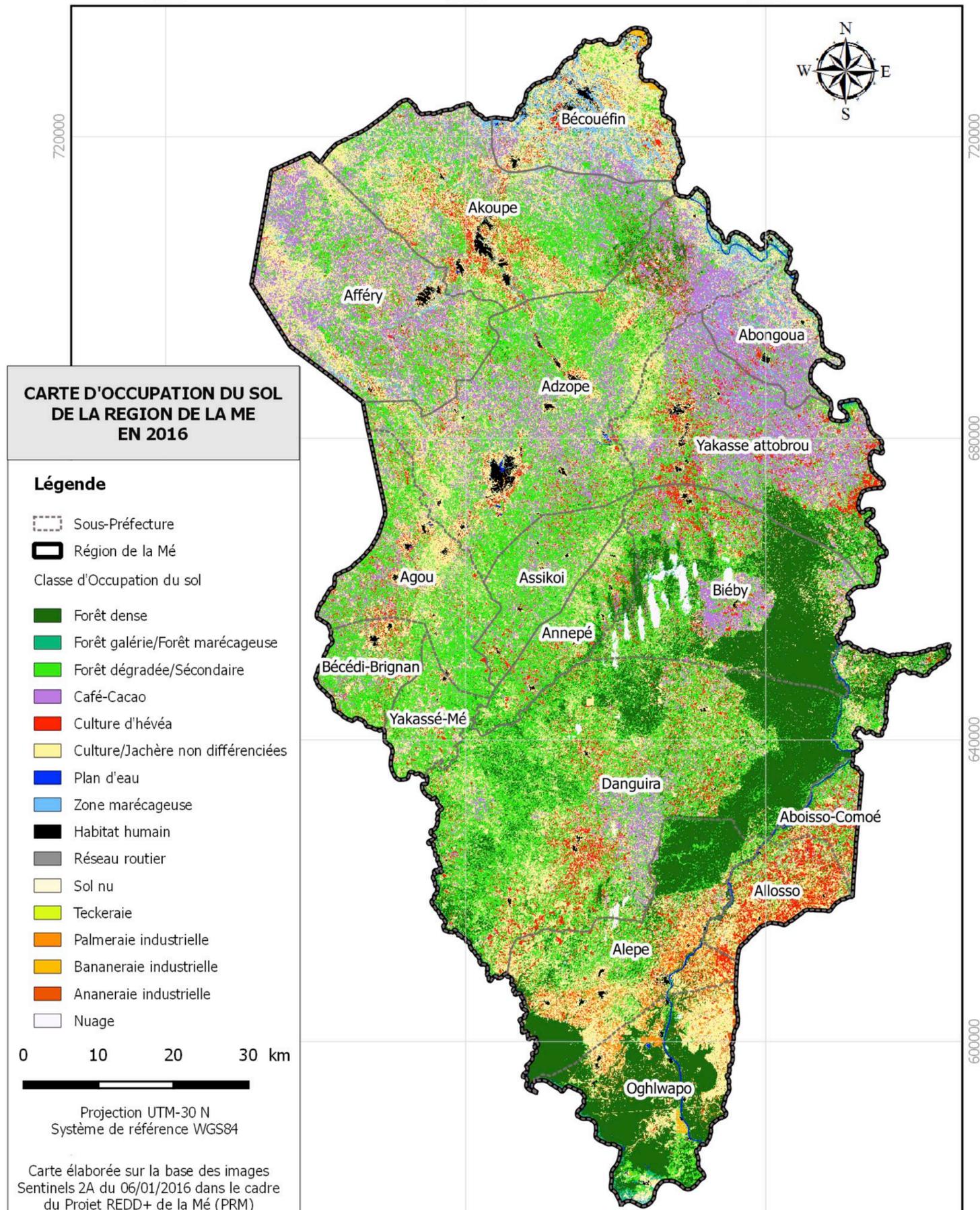
=> Recours à la surface terrière, redynamisation de la production cacaoyère, gestion des strates arborées

3. Pouvoir (enfin) valoriser les bois

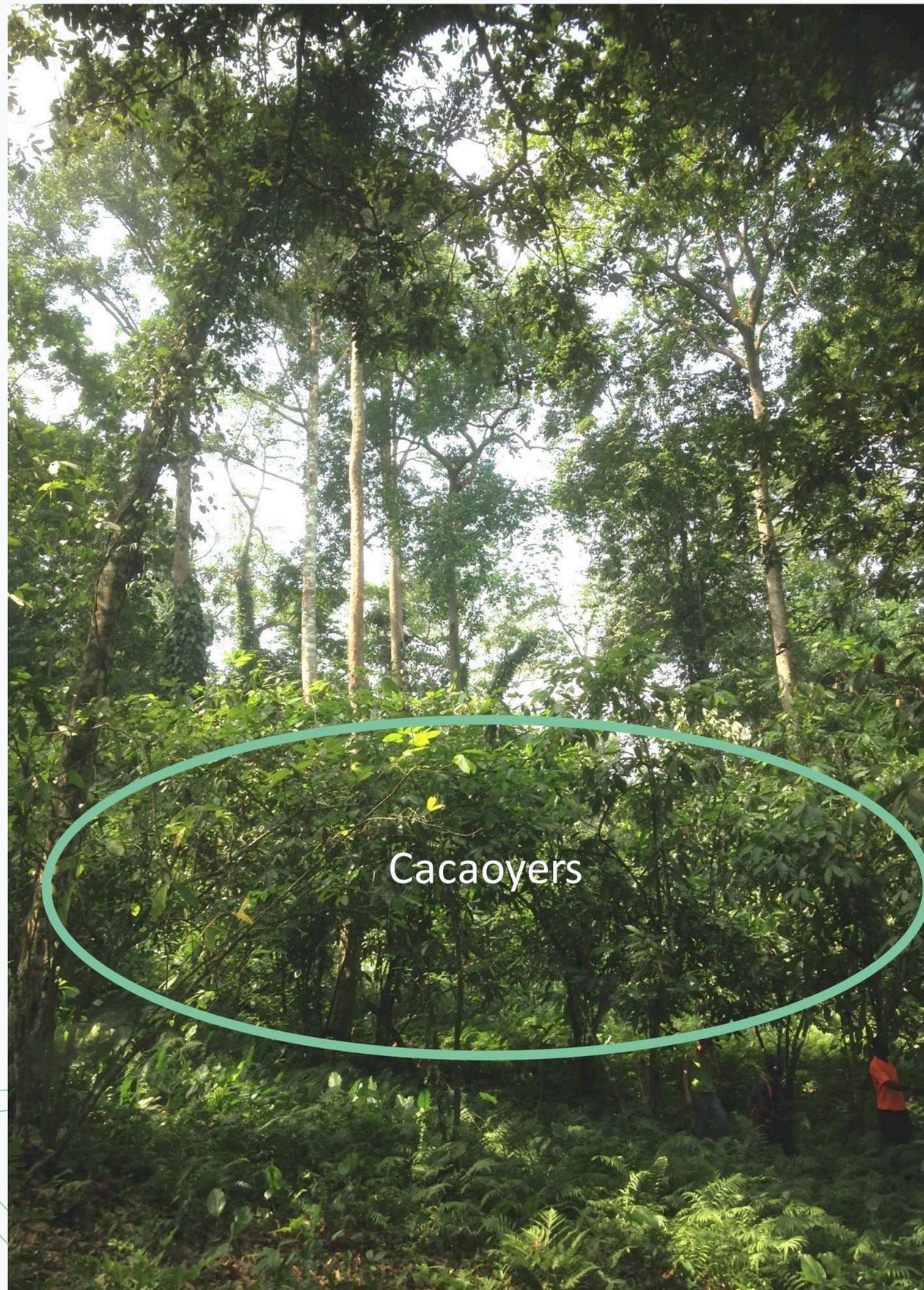
=> Via la certification foncière, en attendant les opportunités promises par le nouveau code forestier

Occupation des sols dans la Mé

N°	Classe Occupation du sol	Superficie (ha)	Proportion
1	Forêt secondaire / Dégradée	244 356,66	31,02%
2	Culture / jachère non différenciées	215 751,94	27,39%
3	Forêt dense	120 390,65	15,28%
4	Cacao-Café	106 649,86	13,54%
5	Hévéa	54 383,51	6,90%
6	Zone Marécageuse	14 023,28	1,78%
7	Palmeraie industrielle	9 026,51	1,15%
8	Habitation	7 078,88	0,90%
9	Forêt galerie / Marécageuse	6 163,96	0,78%
10	Nuage	4 283,29	0,54%
11	Plan d'eau	2 598,09	0,33%
12	Route	1 407,26	0,18%
13	Bananaie industrielle	955,70	0,12%
14	Ananeraie industrielle	573,17	0,07%
15	Sol nu	65,38	0,01%
16	Teckeraie	47,21	0,01%
TOTAL		787 755,36	100%



Forêts secondaires / dégradées vues du ciel = vieilles cacaoyères / jachères vues du sol



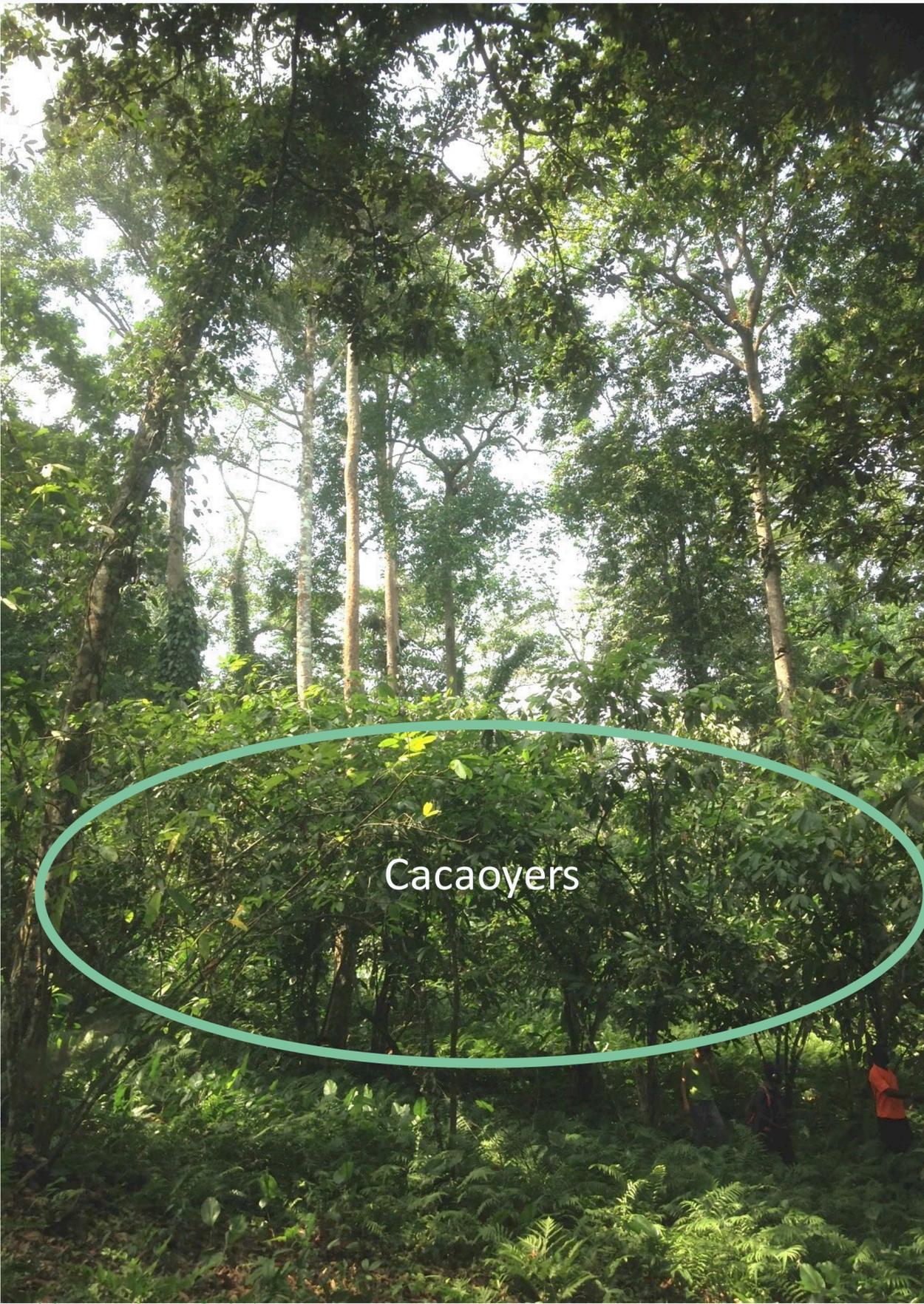
Forêts secondaires / dégradées vues du ciel = vieilles cacaoyères / jachères vues du sol

Moyenne des rendements en cacao
par département (kg/ha) RUF, 2008

Abengourou	421
Aboisso	339
Adzopé	248
Agboville	457
Daloa	385
Divo	401
Duékoué	396
Gagnoa	437
Guiglo	466
San Pedro	554
Soubré	448
Vavoua	500
Moyenne	417

Parcelles plus ou moins “abandonnées”

Gestion des SAF existants très peu étudiée
et très peu documentée en Côte d’Ivoire

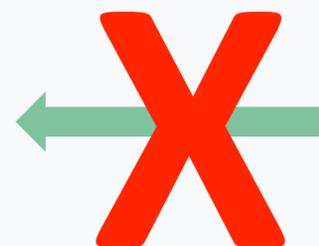


Cacaoyers

Dynamique agro-forestière dans la région de la Mé (et ailleurs)



Dynamique agro-forestière dans la région de la Mé (et ailleurs)

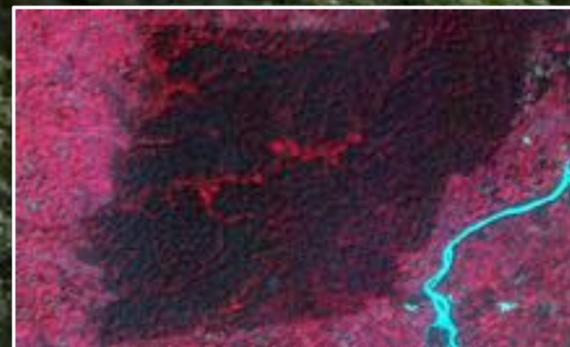




Tous ensemble avec le PRM, pour préserver les forêts de la Mé

- 65 000 ha de forêts à préserver
- 2250 planteurs à accompagner
- 3500 ha de certificats fonciers à délivrer
- 500 ha à reboiser
- 15 charbonniers à former
- 7 Plans de Développement Locaux à élaborer
- 6 ONG locales à soutenir dans leurs projets

Durée : Jan 2017 – Déc 2019 / Budget : 2,5 M€

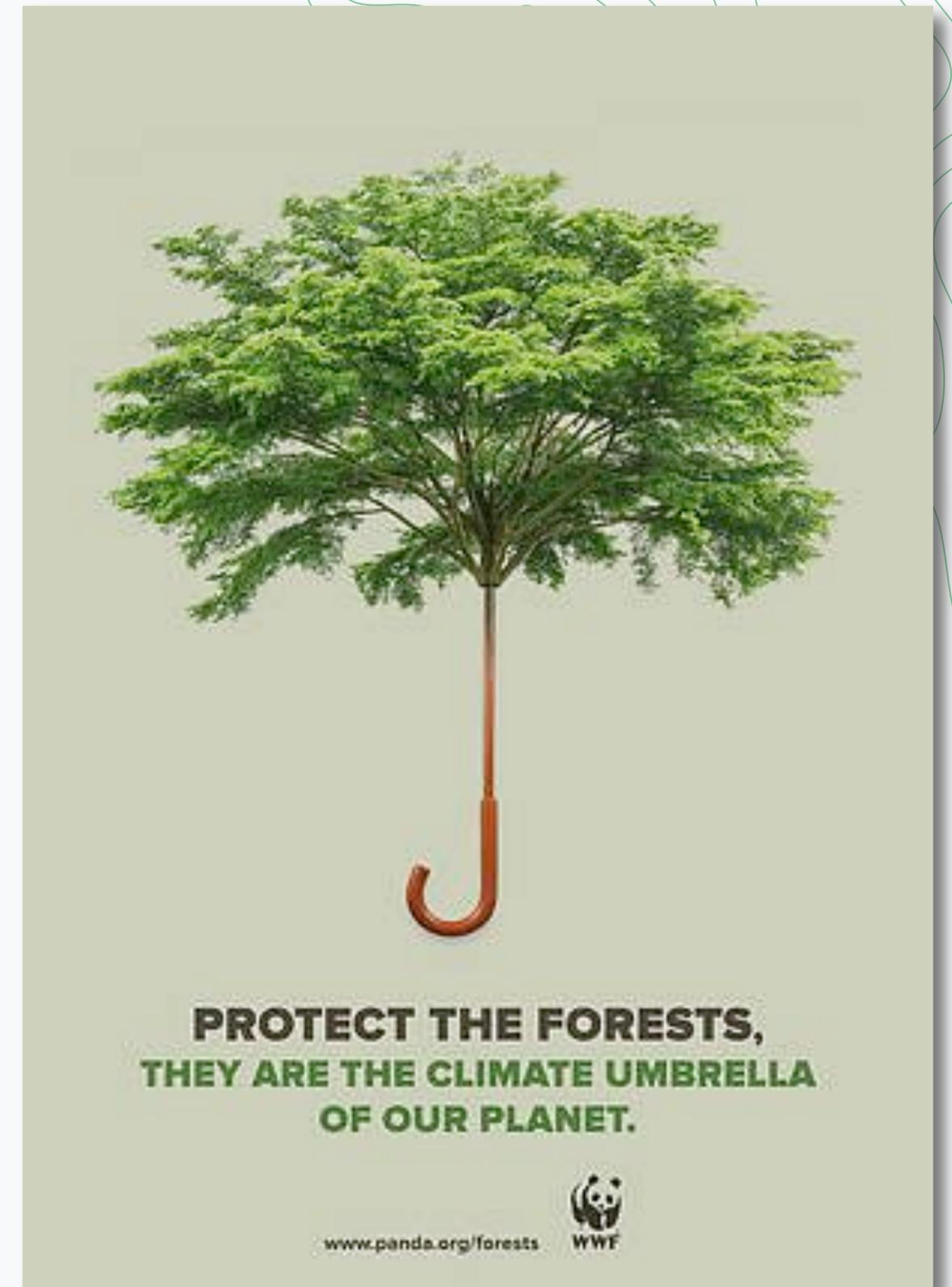


Des prix avant les risques !

Païement pour Service Environnemental (PSE)

Services écosystémiques = bénéfices directs et indirects que les humains retirent de la nature

Ex : les arbres attirent la pluie, protègent du soleil (et de la pluie), stockent du carbone et fournissent du bois, des plantes médicinales...



Des prix avant les risques !

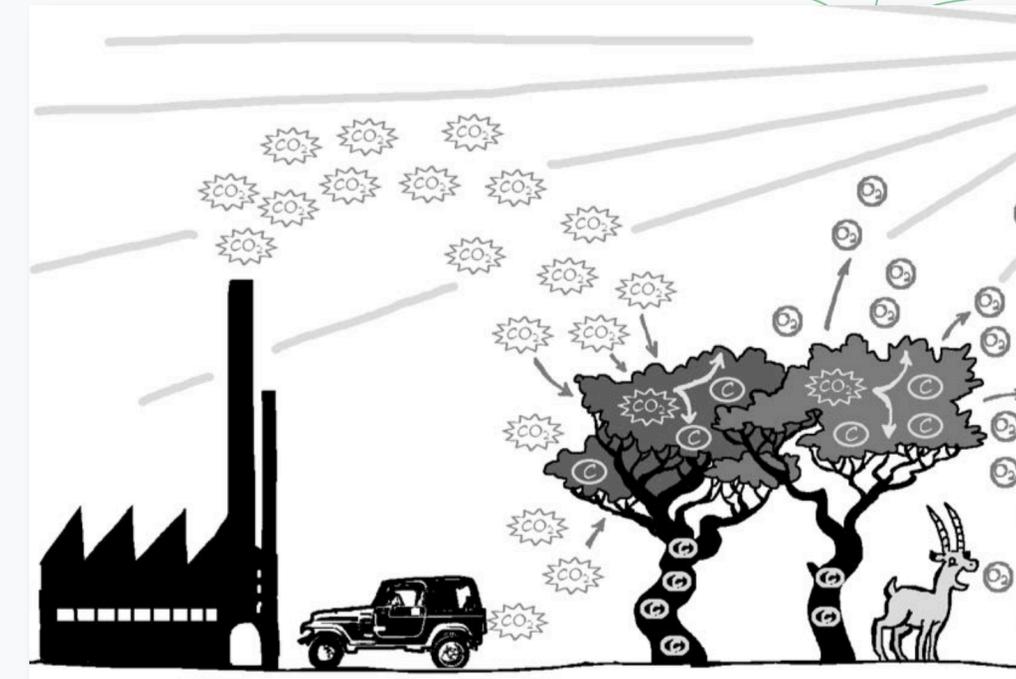
Paiement pour Service Environnemental (PSE)

Services environnementaux = services rendus par des humains à d'autres humains

Ex : une entreprise cherche du cacao sans produits chimiques pour satisfaire sa clientèle soucieuse de sa santé, des planteurs de Côte d'Ivoire se lancent dans la certification bio de leurs plantations

Ex : une entreprise produit du CO₂ pour fabriquer son chocolat, des planteurs de Côte d'Ivoire plantent des arbres pour absorber ce CO₂

=> Ces interactions font l'objet de paiements : des PSE sont nés !



Des prix avant les risques !

Acteurs impliqués

- **SCOOPS PCBM** (Producteurs de Cacao Bio de la Mé)
- **Nitidæ** : catalyseur bio / équitable en Côte d'Ivoire
- **Alter Eco** : acheteur cacao bio / équitable
- **Ecocert** : certificateur bio / équitable
- **DR MINADER** : "certificateur" bio



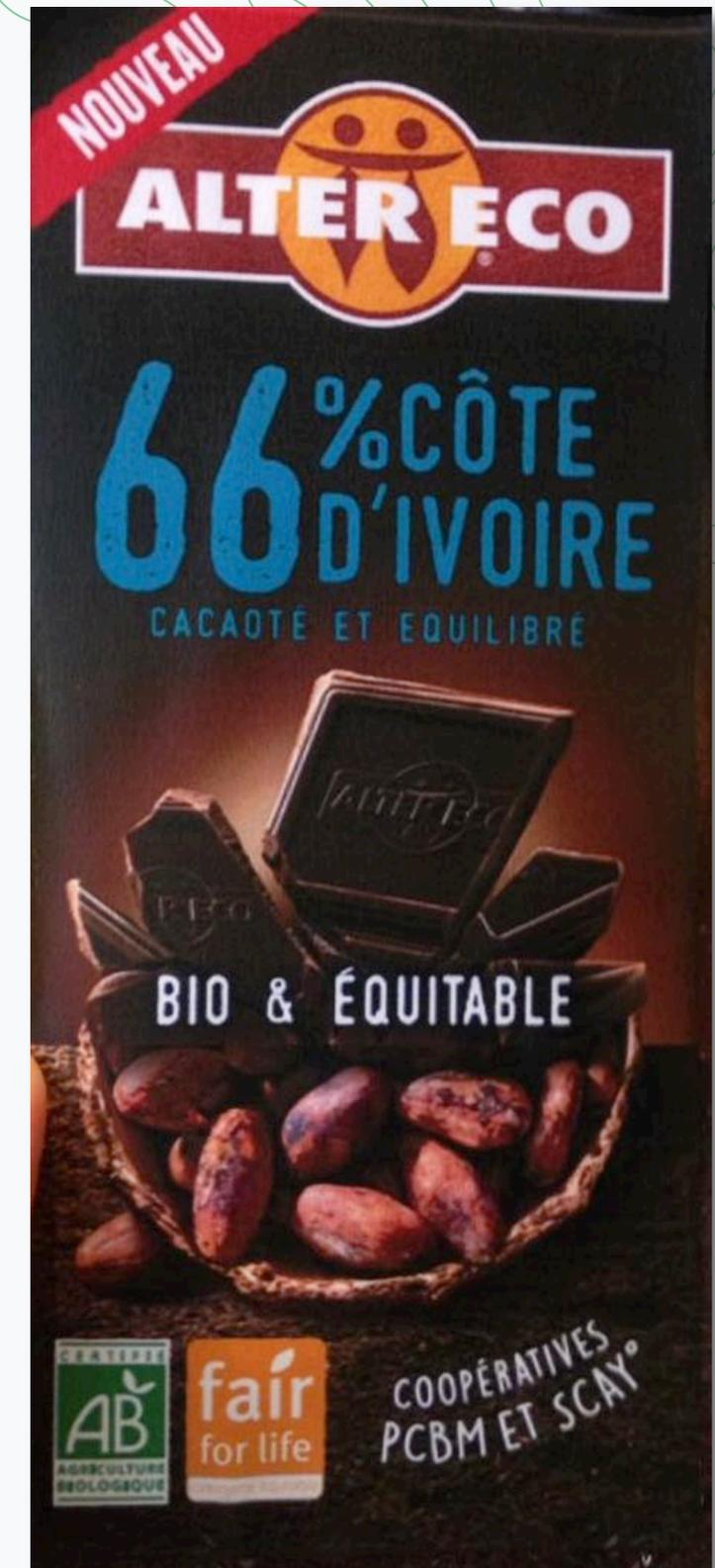
Des prix avant les risques !

Montant des primes

- Prime bio / équitable de 400 FCFA/kg pour le planteur (+ 150 FCFA/kg pour la PCBM)
- Prime agroforestière de 100 FCFA/kg pour chaque plantation présentant une surface terrière arborée > 5m²/ha

1kg de cacao bio agroforestier 2018, c'est :

1250 FCFA / kg pour le planteur + 150 FCFA/kg pour la PCBM



Des prix avant les risques !

Financement du PSE

A 100% par Alter Eco sur la base de son engagement à compenser ses émissions de CO₂

COMPENSATION CARBONE

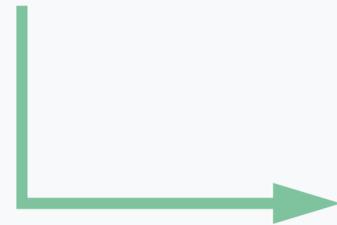
Alter Eco prend en compte les émissions de CO₂ de votre produit, du champ jusqu'au mode de consommation finale, pour calculer son empreinte carbone.

Cette valeur permet à l'entreprise d'agir en conséquence pour compenser ces émissions, notamment par la plantation d'arbres.

DÉCOUVRIR NOS ENGAGEMENTS



Emissions Alter Eco en 2016 : 5630 tonnes de CO₂



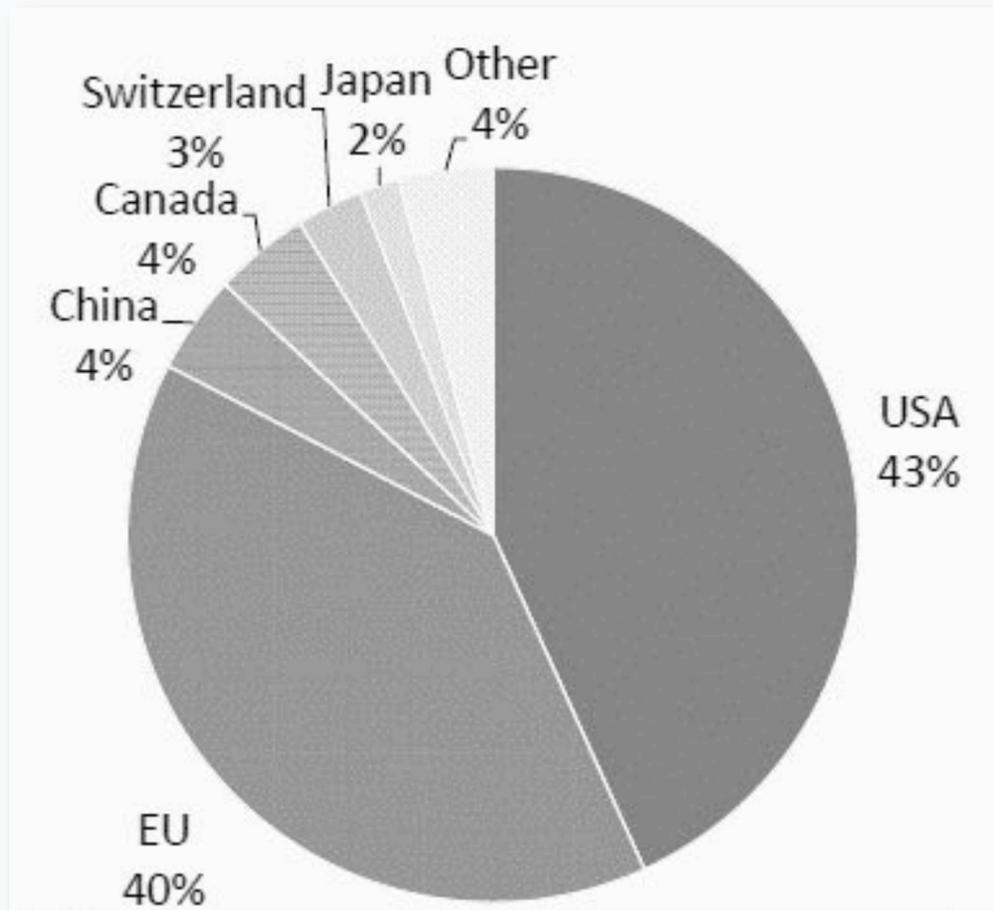
soit 5630 allers-retours Paris-Abidjan en avion



Des prix avant les risques !

Financement du PSE

A 100% par Alter Eco sur la base des marchés bio/équitable, très dynamiques en Europe et aux Etats-Unis



Parts de marchés au niveau mondial
(valeurs vente au détail 2013)



[f](#) [t](#) [g+](#) [e](#)

Le chocolat biologique gagne des parts de marché en France

Le marché du chocolat biologique en France a progressé de 21% en 2016 avec 2 633 tonnes de tablettes de chocolat consommées, selon les chiffres du Syndicat du Chocolat. Neuf Français sur dix ont consommé du bio en 2016, dont 15% quotidiennement. Ainsi, le syndicat affirme « Le phénomène ne se cantonne plus à un marché de niche et l'offre de produits bio s'élargit sans cesse ».

© DR

88% des français consomment des produits bio

92% des consommateurs bio ont l'intention de maintenir ou d'augmenter leurs achats (Agence Bio 2017)

Des prix avant les risques !

Et en dehors du bio, on dit quoi ?

En France, la marque du consommateur « C'est qui le patron ?! » vient de lancer ses tablettes de chocolat, fabriquées par le chocolatier CEMOI.

Avec un prix payé au planteur de 1000 FCFA / kg et un prix de la tablette très compétitif, le vrai commerce équitable est arrivé !



Systemes Agro-Forestiers à base de cacao

Comment optimiser l'existant, comment susciter leur développement

1. Des prix avant les risques !

=> Développement d'un modèle de PSE (primes bio et agroforestières)

2. De l'accompagnement technique

=> Recours à la surface terrière, redynamisation de la production cacaoyère, gestion des strates arborées

3. Pouvoir (enfin) valoriser les bois

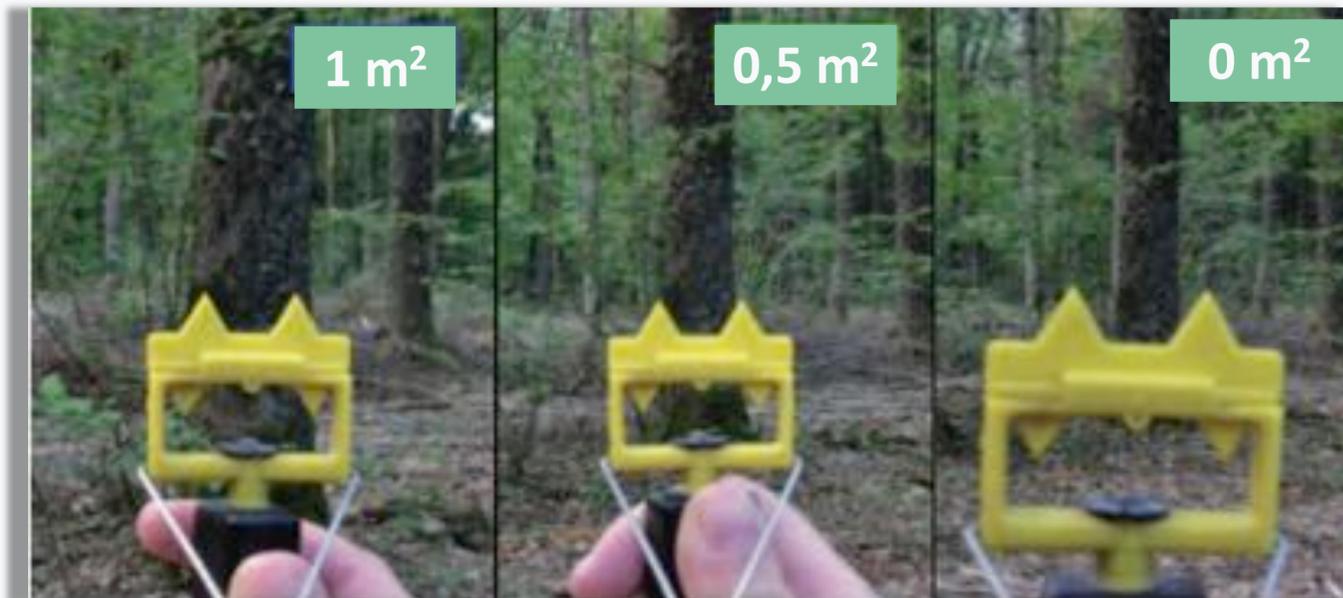
=> Via la certification foncière, en attendant les opportunités promises par le nouveau code forestier

Accompagnement technique

La surface terrière, indicateur central

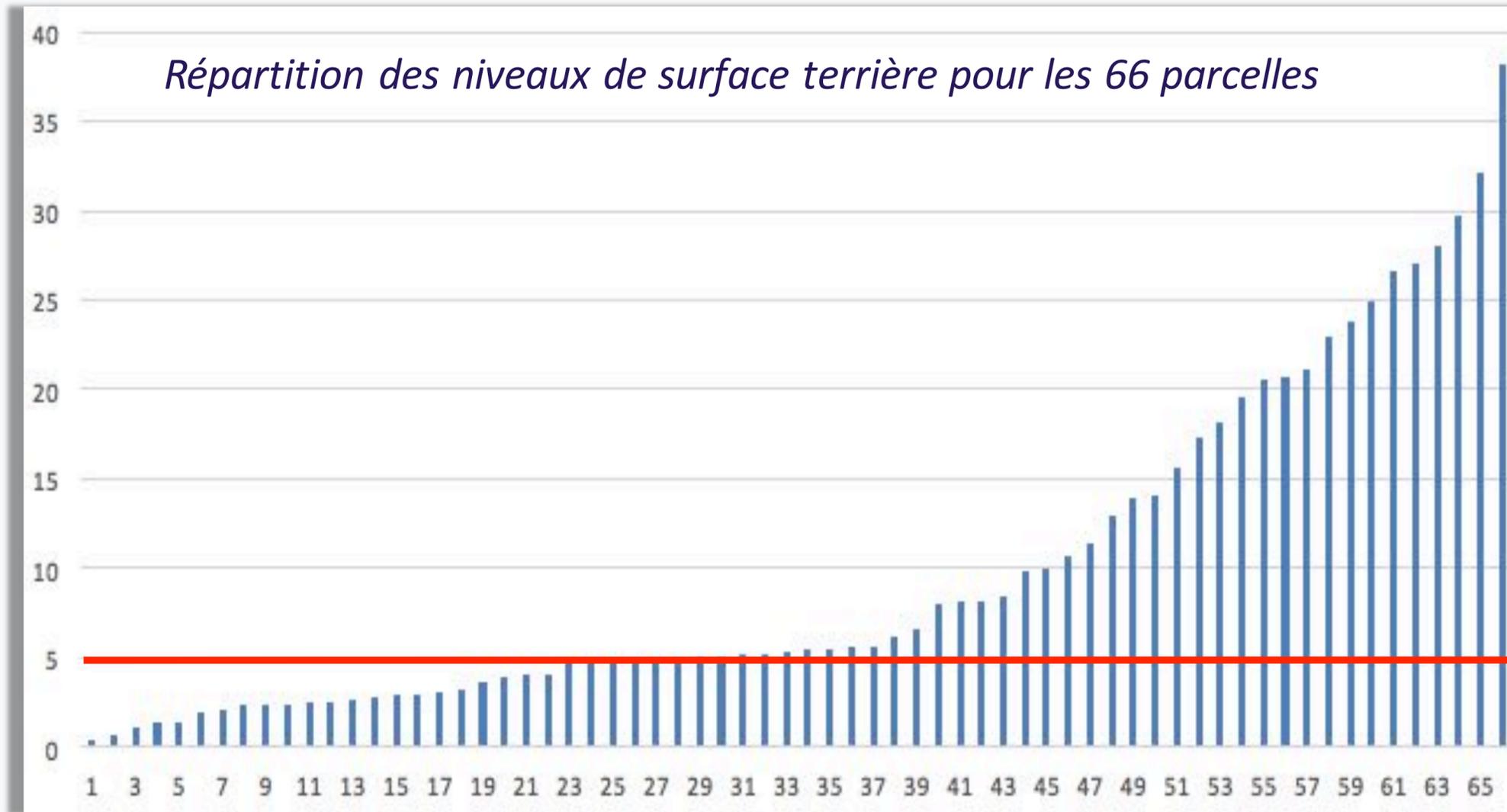
La surface terrière d'un arbre (g) est la surface de la section du tronc à 1,3 m de hauteur. Elle s'exprime en m^2 , comme toute surface.

La surface terrière d'un peuplement (G) correspond à la somme des surfaces terrières des arbres ramenée à l'hectare et s'exprime en m^2/ha .



Accompagnement technique

La surface terrière, indicateur central



G beaucoup plus facile à mesurer sur le terrain et beaucoup plus souple pour les planteurs que les nombres d'arbres par ha généralement admis

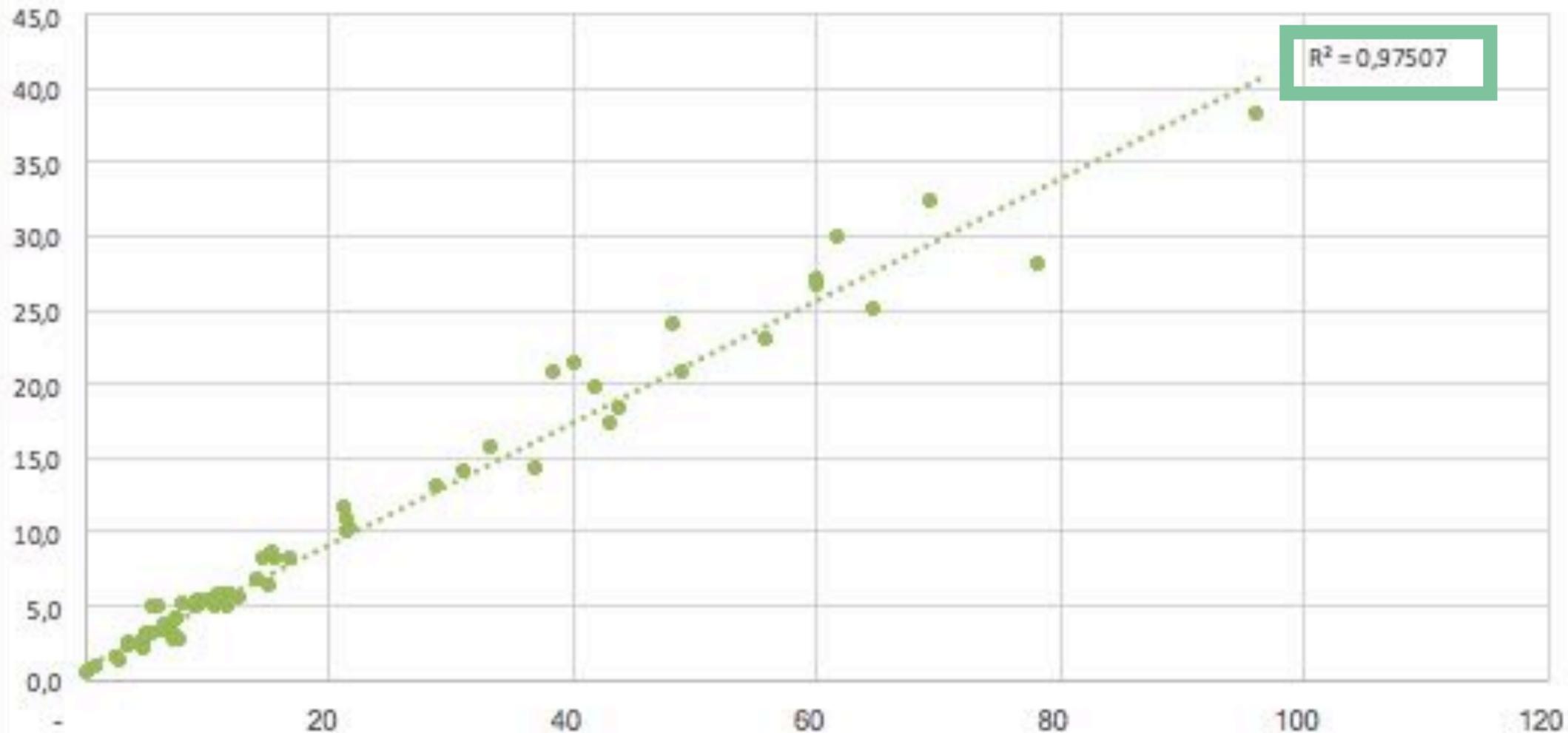
Suite à l'inventaire intégral de tous les arbres, **définition du seuil de paiement de la prime agroforestière à 5 m²/ha pour :**

- Tenir compte de la répartition actuelle des G dans les cacaoyères
- Faire en sorte qu'une majorité de planteurs touchent la prime en année 1
- Aller progressivement vers le seuil de 8 m²/ha qui correspond, selon nos études dédiées aux agroforêts diversifiées, à 30% de couvert, un des trois critères de la définition officielle de la forêt en Côte d'Ivoire

Accompagnement technique

La surface terrière, indicateur central

Surface terrière (m²/ha) et Stocks de carbone (tC/ha)



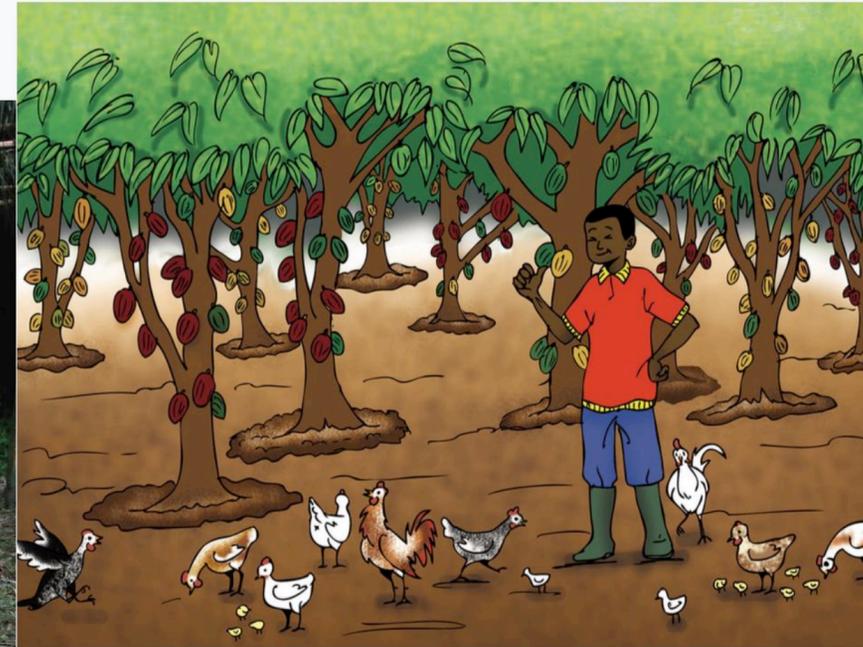
$R^2 = 0,97507$

Excellente corrélation entre G et stocks de carbone !

A retenir : 5m²/ha = 10 tC/ha

Accompagnement technique

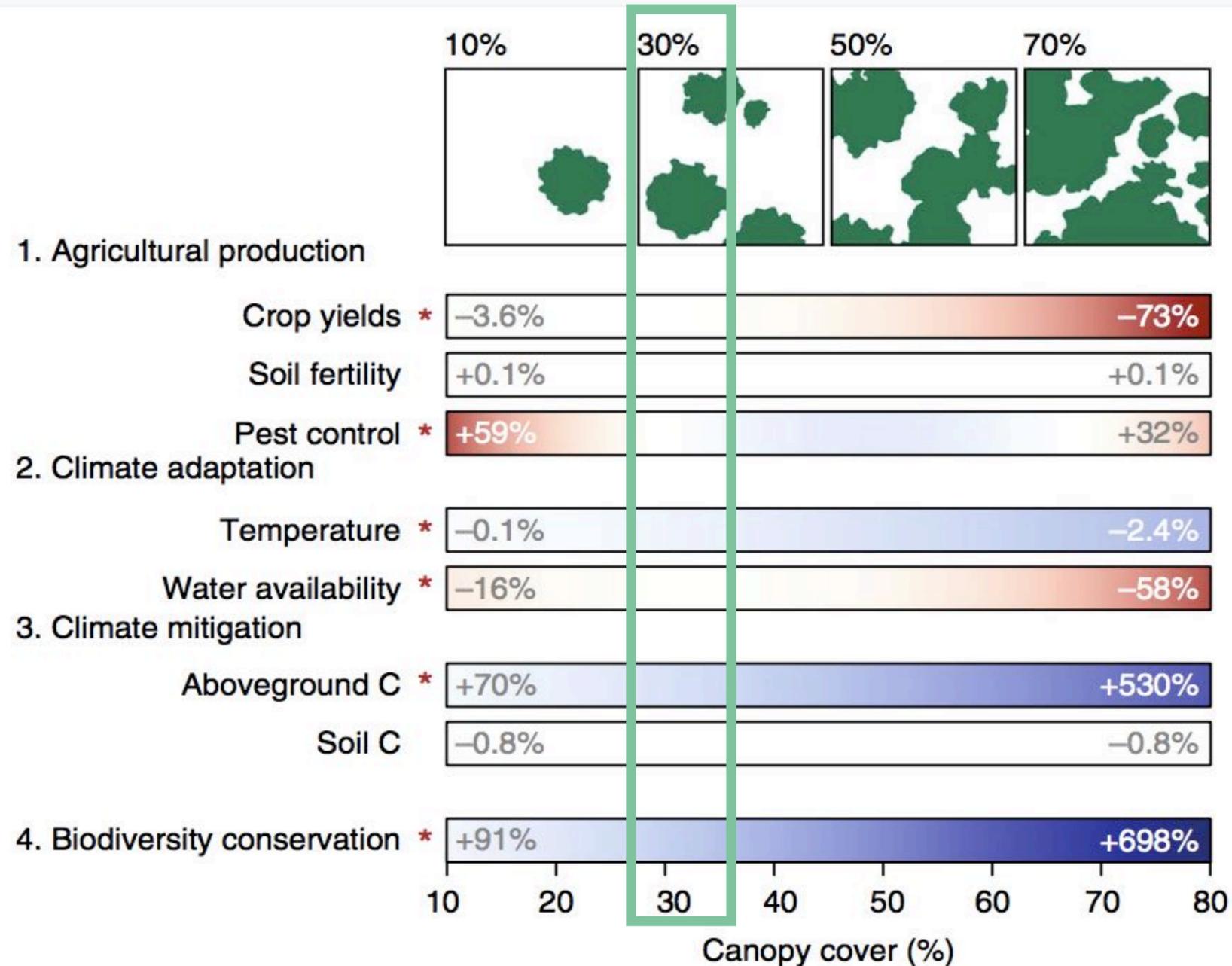
Redynamisation de la production cacaoyère



- Planting : pépinières de cacao français pour conserver les qualités organoleptiques du terroir => de la qualité plutôt que la quantité !
- Taille, élagage et recépage
- Fertilisation organique : fientes de poulets, biofertil, etc
- Traitements biopesticides contre mirides, pourriture brune, etc
- Désherbage mécanisé (débroussailleuse)

Accompagnement technique

Gestion des strates arborées



Blazer 2018 : Climate-smart sustainable agriculture in low-to- intermediate shade agroforests

Jusqu'à 30% de couvert, les SAF ne compromettent pas la production et présentent divers avantages :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Préservation de la biodiversité

Au-delà de 30%, les agroforêts sont de moins en moins susceptibles de générer des scénarios gagnant-gagnant.

➤ **Objectif 30% de couvert ?**

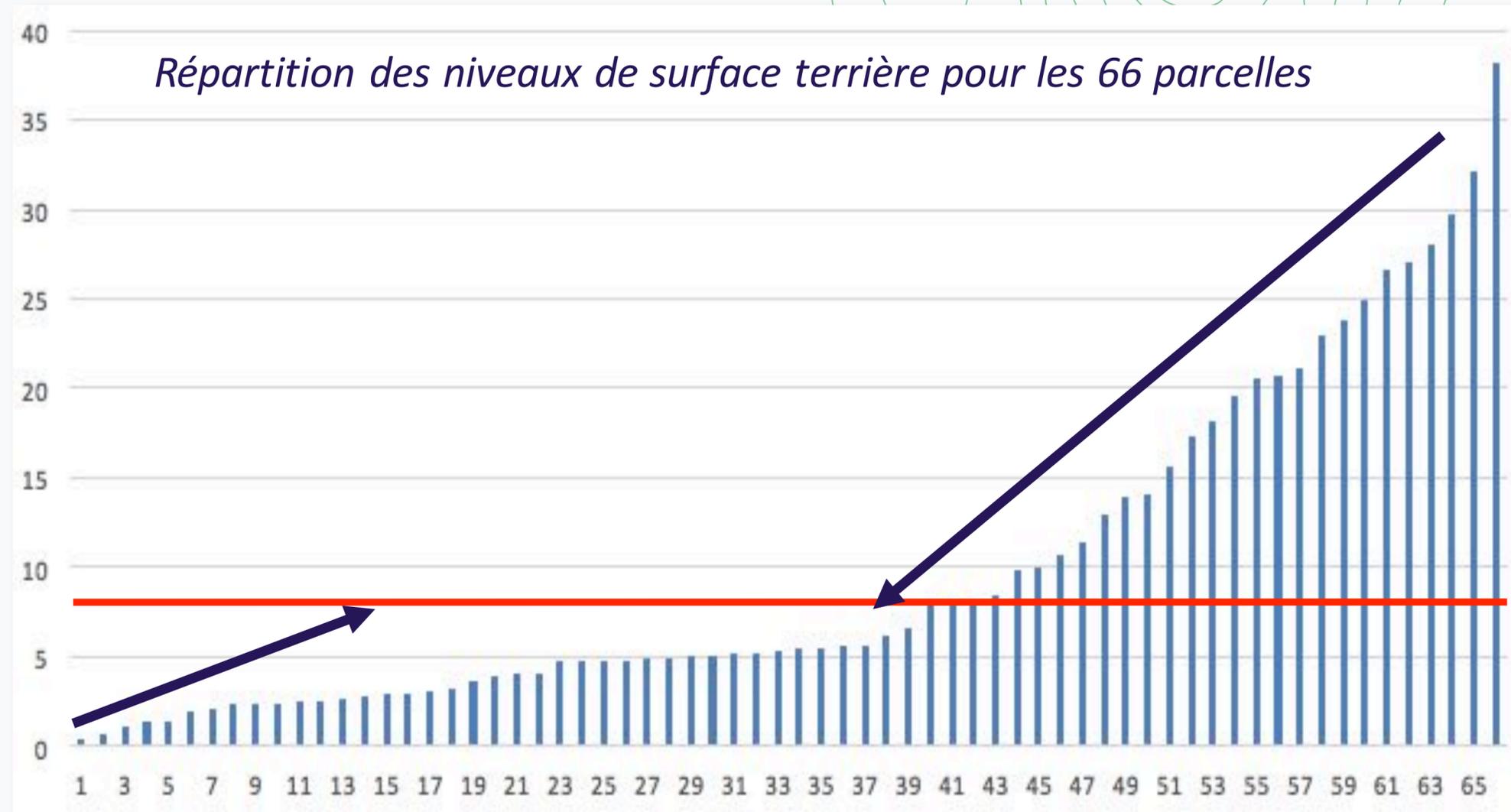
Accompagnement technique

Gestion des strates arborées

Gestion quantitative

Amener les niveaux de G autour de 8 m² en :

- Réduisant progressivement la couverture arborée pour les parcelles les plus boisées
- Introduisant de nouveaux arbres ou en laissant se développer les pré-existants
- S'adaptant aux besoins et désirs des producteurs : **+ de souplesse – de normes !**

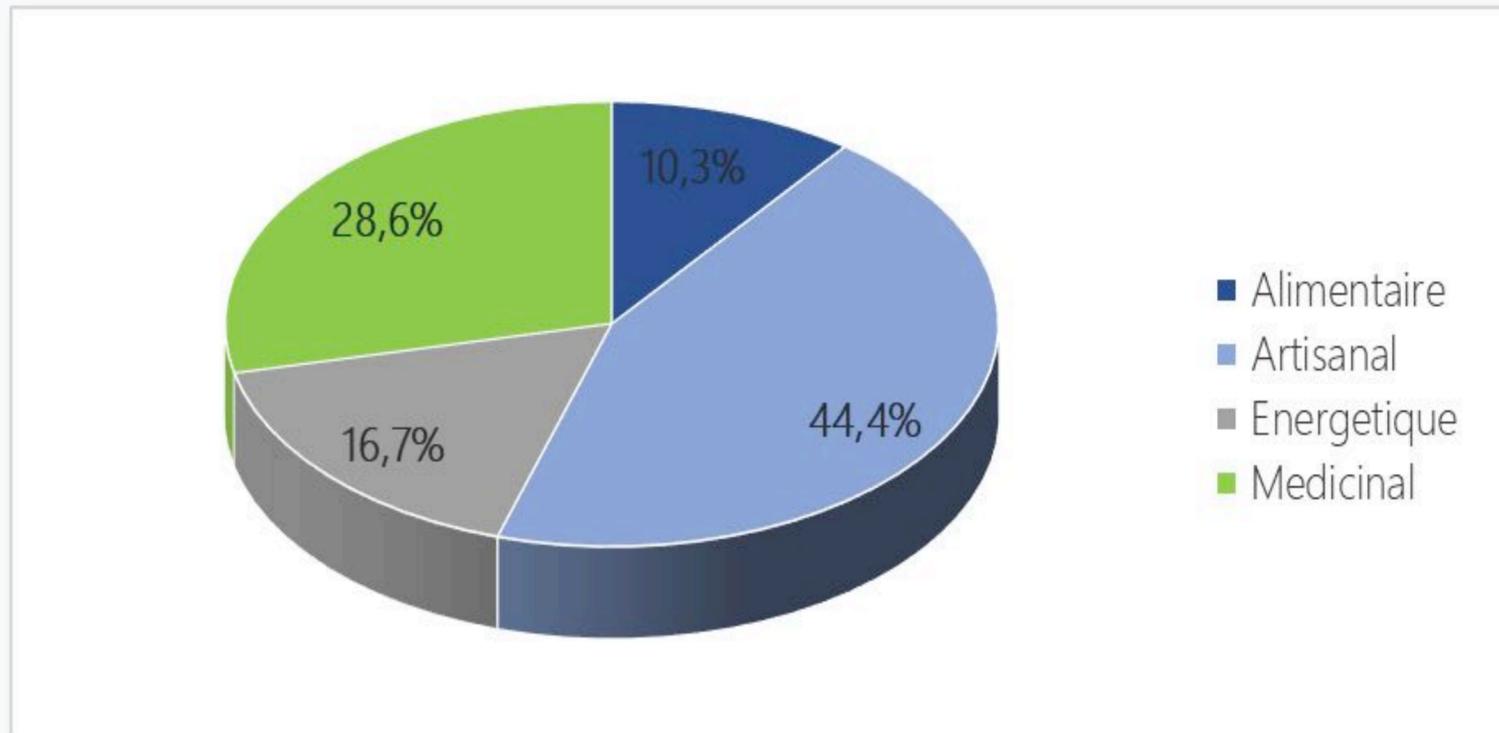


Accompagnement technique

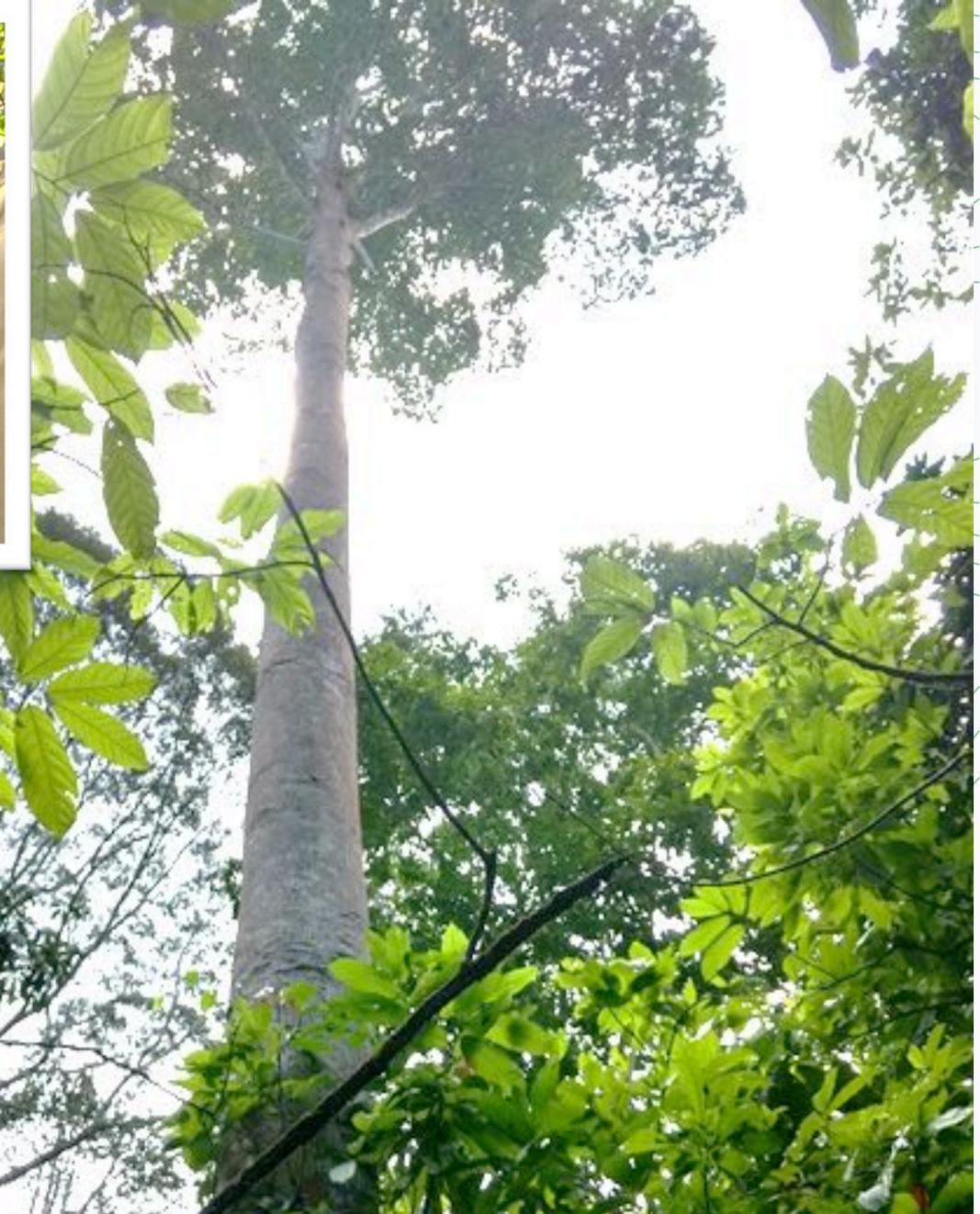
Gestion des strates arborées

Gestion qualitative

128 espèces arborées distinctes ont été identifiées dans "nos" cacaoyères bio agroforestières et 98% d'entre elles sont utilisées par les villageois selon les usages ci-dessous.



Là encore, l'idée est de guider les producteurs mais pas de leur imposer des schémas standardisés



Accompagnement technique

Gestion des strates arborées

Exemple d'arbitrage à faire par le planteur avec **Cola Nitida**, l'espèce la plus représentée (10% des arbres inventoriés)

- Favorise le loranthus

- + Source de revenus complémentaires

=> moyenne de 120 000 FCFA/ha/an en conventionnel (certification bio en cours...), au bénéfice des femmes et des enfants, traditionnels bénéficiaires de la vente des noix de cola

Gestion des risques et des opportunités à laisser au planteur

Espèces	Noms vernaculaires (en "attié")	Nombre d'individus
<i>Mareya micrantha</i> (Benth.) Müll. Arg.	wiha	50
<i>Amphimas pterocarpoides</i> Harms	lelemoule	52
<i>Strombosia pustulata</i> Oliv. var. <i>lucida</i> (J. Léonard)	poueuh	53
<i>Piptadeniastrum africanum</i> (Hook.f.) Brenan B	dabema	57
<i>Trichilia monadelpha</i> (Thonn.) J.J. De Wilde	feh	61
<i>Newtonia buchananii</i> (Baker) G.C.C.Gilbert	assaman	65
<i>Carapa procera</i> DC. De Wilde	kanga sakiè	66
<i>Terminalia ivorensis</i> A. Chev.	wihabi	72
<i>Sterculia tragacantha</i> Lindl.	gboto pian	76
<i>Lanea welwitschii</i> (Hiern) Engl.	tchiou	79
<i>Margaritaria discoidea</i> (Baill.) Webster	beuh	83
<i>Albizia zygia</i> (DC.) J.F. Macbr.	kohe	84
<i>Picinodendron heudelotii</i> (Baill.) Pierre ex Pax	akpi	91
<i>Bidelia micrantha</i> (Hochst.) Baill.	sese aboh	102
<i>Zanthoxylum gillettii</i> (De Wild.) P. G. Waterman	kpon	105
<i>Persea americana</i> Mill.		110
<i>Ceiba pentandra</i> (Linn.) Gaerth.	wonh	139
<i>Milicia excelsa</i> (Welw.) Benth.	gnih	153
<i>Discolyprerenna caloneura</i> (Pax) Prain	akouele	154
<i>Funtumia elastica</i> (P. Preuss) Stapf	peh	159
<i>Anthocleista djalensis</i> A. Chev.	agnime	188
<i>Pycnanthus angolensis</i> (Welw.) Warb	gilo	191
<i>Cecropia peltata</i> Linn.	moinh	203
<i>Alstonia boonei</i> De Wild.	kokpe	268
<i>Entandros fragrans angolense</i> (Welw.) C. DC	tiama	311
<i>Cola nitida</i> (Vent.) Schott & Endl.	leuh	472

Systemes Agro-Forestiers à base de cacao

Comment optimiser l'existant, comment susciter leur développement

1. Des prix avant les risques !

=> Développement d'un modèle de PSE (primes bio et agroforestières)

2. De l'accompagnement technique

=> Recours à la surface terrière, redynamisation de la production cacaoyère, gestion des strates arborées

3. Pouvoir (enfin) valoriser les bois

=> Via la certification foncière, en attendant les opportunités promises par le nouveau code forestier

Pouvoir (enfin) valoriser les bois

Quelle meilleure diversification de revenus pour les SAF ?

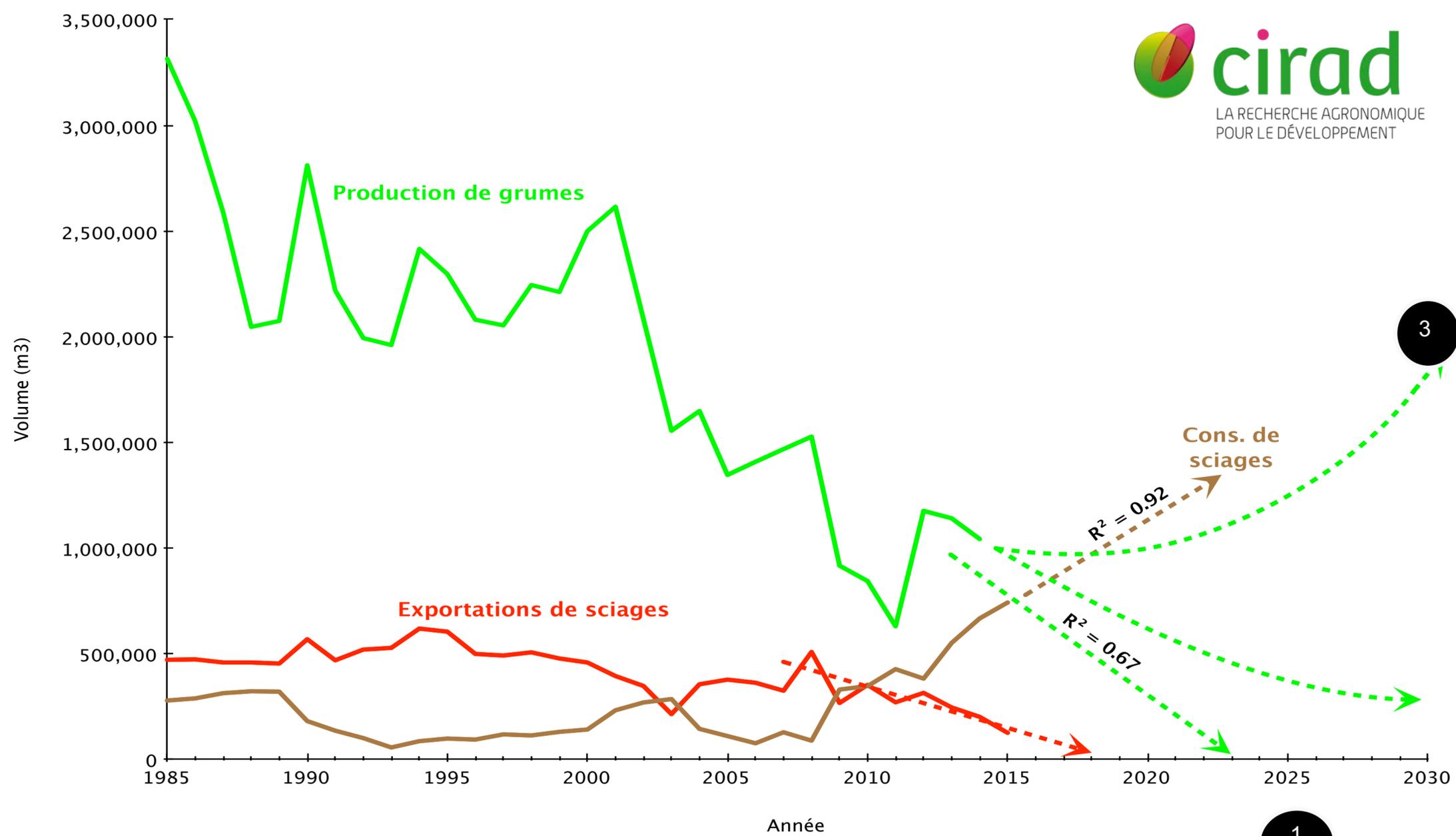
1 m³ d'iroko sur pied peut être payé 6000 FCFA au planteur par des scieurs clandestins alors que le même m³ ayant subi un premier sciage peut valoir 450 000 FCFA au départ du port d'Abidjan...

et qu'il y a plusieurs m³ par arbre !...



Pouvoir (enfin) valoriser les bois

Quelle meilleure opportunité pour les SAF ?



1 : Crash prévu entre 2023 et 2027 !

2 : Adaptation – Importation

3 : Le rebond (via plantations sécurisées) ?

Pouvoir (enfin) valoriser les bois

Les opportunités du nouveau code forestier

Propriété de l'arbre hors-forêt (Article 21) :

« Les arbres situés soit dans un village, soit dans son environnement immédiat, soit dans un champ collectif ou individuel, sont la propriété collective du village ou celle de la personne à laquelle appartient le champ.

Ces arbres peuvent faire l'objet d'une cession en faveur des tiers. »

Transfert de propriété déjà effectif pour tous les SAF < 30% de couvert



Dans l'attente de la révision du Code Forestier (en cours) et du futur décret d'application qui précisera notamment les règles de commercialisation

 Anitidæ
filiales & territoires



NOUVEAUTES DU CODE FORESTIER DE COTE D'IVOIRE POUR LE DOMAINE RURAL

NOUVEAU CODE FORESTIER

Le nouveau code forestier de 2014 vise notamment à promouvoir la création de forêts et la participation active des populations locales et des ONG à la gestion durable des ressources forestières.

Définition de la forêt : terre d'une superficie minimale de 0,1 ha (1000 m²) portant des arbres dont le houppier couvre au moins 30 % de la surface et qui peuvent atteindre à maturité une hauteur minimale de 5m

LA CONSTITUTION DES FORETS

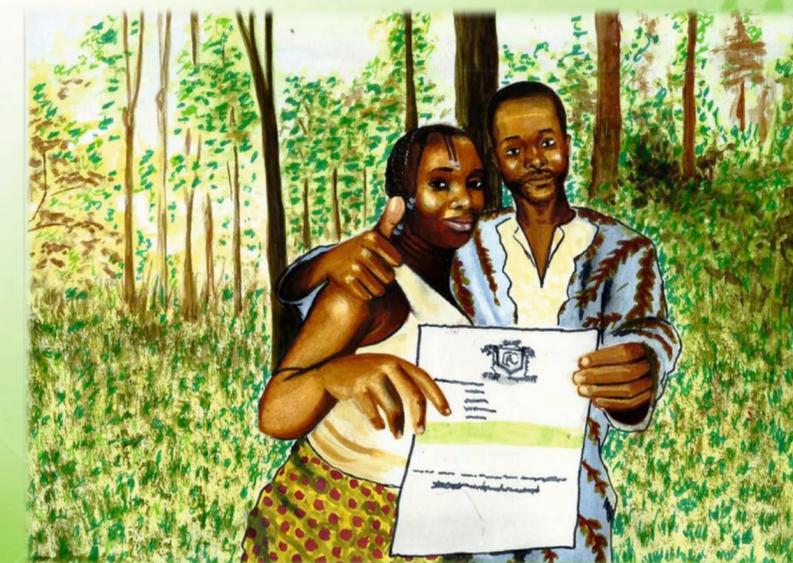
Les forêts des personnes physiques (individus) sont constituées par les forêts naturelles (ou vieilles jachères) situées sur des terres pour lesquelles elles jouissent d'un droit de propriété (certificat ou titre foncier) ou de droits coutumiers.

Les procédures de constitution des forêts sont encore à déterminer

LA PROPRIETE DE L'ARBRE HORS-FORET

Les arbres hors-forêt situés dans un champ sont la propriété de la personne à laquelle appartient le champ. Ces arbres peuvent faire l'objet d'une cession en faveur de tiers.

Un décret d'application doit encore préciser certaines dispositions particulières



TOUS ENSEMBLE AVEC LE PRM
POUR PRESERVER LES FORETS DE LA ME !



SEP-REDD+ (MINSÉDD)
20 BP 650 Abidjan 20 Cocody Angré 7eme tranche
Tél : 22 42 14 16 - Courriel : info@reddplus.ci
Site internet : www.reddplus.ci

ETC TERRA – RONGEAD
25 BP 691 Abidjan 25 Cocody - Riviera Golf
Tél : 22 43 71 84
Site internet : www.ecterra.org

Pouvoir (enfin) valoriser les bois

La certification foncière pour protéger / valoriser les SAF > 30% de couvert

Ouvre la porte à diverses possibilités très intéressantes pour les planteurs :

- Contrat Planteur / Industriel avec engagement sur des prix minimum d'achat du bois à terme (déjà effectif dans la Mé pour les bois de plantation)
- Vente aux enchères de lots de bois par les coopératives ?

Essences	Opérateurs	Prix
Gmelina	Inprobois	10 000 F/pied (diam. 40 cm) 15 000 F/pied (diam. 50 cm)
Cedrela	Tropical Bois	7 000 F/pied (diam. 25 cm) 10 000 F/pied (diam. 30 cm) 20 000 F/pied (diam. 40 cm)
Teck	Fabrique Ivoirienne de Parquets	20 000 F/pied (diam. 25 cm) 30 000 F/pied (diam. 40 cm) 40 000 F/pied (diam. 50 cm)
Fraké Framiré	Tranchivoire	25 000 F/pied à 25 ans





nitidæ
filieres & territoires

Merci de votre attention !

